



SEMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ DU 4 AU 10 AVRIL 2022

Mis en ligne le 05 avril 2022

Faire ses courses, aller à la médiathèque, déposer ses enfants à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne nous semblent anodins, presque banals, ils restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de français. En matière d'accessibilité, nous pouvons tous agir pour lever les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, du 4 au 10 avril 2022, la Communauté de Communes renouvelle la « Semaine de l'accessibilité », afin de sensibiliser le public au handicap et à l'accessibilité.

Des actions de sensibilisation dans les écoles

Neuf écoles, soit 20 classes du CE1 au CM2, seront sensibilisées du 22 mars au 9 mai au handicap et plus précisément aux difficultés rencontrées pour se déplacer au quotidien : expérimentation du handicap (parcours en fauteuil, atelier sur le handicap visuel), comprendre l'accessibilité à partir des aménagements de la commune et rencontres avec des personnes en situation de handicap.

Campagne de sensibilisation

Des campagnes de sensibilisation au stationnement gênant seront réalisées, notamment à partir d'affichages sur le mobilier urbain et à l'entrée des bâtiments publi

Les écoles inscrites en 2022 :

Date 1ère intervention

Date 2ème
intervention

Nom de
l'établissement :

Niveau de la
classe :

Marie Curie (Héric)	2 classes CM1-CM2	24/03/22 après-midi	07/04/22 après-midi
École George Sand (SMDD)	3 classes CM1-CM2	28/03/22 Journée	09/05/22 Journée
Charles Perrault (VDB)	3 classes CE2/CM1/CM2	29/03/22 Journée	A programmer
Ecole Montgolfier (Casson)	2 classes CE1-CE2-CM1	25/03/22 Matin	05/04/22 Matin
Marcel Pagnol (NDDL)	2 classes CM1 - CM2	01/04/22 Matin	28/04/22 Après-midi
Ecole du Sacré Coeur (Les Touches)	3 classes CE1 CE2 CM1 CM2	08/04/22 Journée	29/04/22 Journée
Joseph Fraud (TRE)	1 classe CM1 CM2	31/03/22 Matin	06/04/22 Matin
Henri Rivière (FDB)	1 classe CM	22/03/22 Matin	NC
La Sablonnaie (NSE)	3 classes CE1	04/04/22 Journée	NC

crédit photo : © communauté de communes



RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00